

# Conseil municipal de Montaigu Vendée

Vendredi 4 janvier 2019



**Groupe Ensemble pour Montaigu Vendée**

*Les interventions des Conseillers*

---

## **Vote du maire de la Commune Nouvelle**

*Intervention du Conseiller Aimé OERTEL*

Avant de procéder au vote permettez moi tout d'abord cette intervention au nom de quelques uns d'entre nous.

Vous le savez, le conseil municipal est l'instance de décision sur propositions du maire, du bureau ou de commissions. Rappelons que le maire est chargé de mettre en œuvre les décisions du conseil municipal.

Les décisions sont donc prises par chacun de nous, par notre vote nous en prenons la responsabilité.

Si nous voulons que la notion de proximité ne soit pas un vain mot, dans la configuration de Commune Nouvelle, il faudra particulièrement peser les choix proposés et que les moyens nous soient donnés d'apprécier et d'évaluer pleinement les propositions.

### **Qu'observe t on aujourd'hui dans le fonctionnement de la démocratie locale ?**

J'ai entendu récemment de la part d'un collègue élu, que selon lui la population désapprouvait les élus lorsqu'ils ne réalisaient pas les choses promises.

Mais que doit on penser lorsque l'Elu réalise une Commune Nouvelle sans que cela ne soit mentionné dans aucun programme d'élection ! et qu'à partir de là il ne consulte pas la population, comment appeler cela ?

Une démocratie autoritaire ?

Avec un mouvement national en court, on voit bien que ce temps est révolu, les gens veulent du participatif.

Chez nous, les maires qui ont initié l'idée de la Commune Nouvelle auraient ils un train de retard. La vraie ambition aurait été d'associer les habitants à cette décision et de ne pas les prendre de haut.

Je disais Démocratie autoritaire.

Quand on ne donne pas tous les éléments aux élus pour leur permettre de prendre une décision éclairée, on ne respecte pas les élus.

Des exemples :

Sans m'étendre, il y en a un qui est de notre vécu commun.

**Au niveau de la Commune Nouvelle :**

Les 4 points annoncés, fondement de ce projet sont :

- La visibilité et le poids régional
- La constitution d'une communauté d'agglomération
- La prise en compte des quartiers périphériques de l'agglomération de Montaignu
- Les Economies d'échelle

Un des fondements, « Economie d'échelle » restait à évaluer selon un cabinet conseil et son rapport réalisé au début de la démarche. Malgré les demandes répétées pour disposer d'une évaluation de cette économie, et permettre à l'élu de faire un choix éclairé. Aucune information n'a été apportée.

Dire qu'il s'agissait d'un des 4 points motivant la création de la Commune Nouvelle, ce n'est pas rien.

Comme dit, je ne veux pas prendre plus de temps pour énumérer les pratiques qui vont dans le même sens, si vous en voulez d'autres, je suis prêt à y répondre.

Si vous voyez dans tout cela des pratiques ancrées qui ne favorisent pas la proximité participative de l'élu et des habitants,

et vous pensez que ces pratiques vont davantage provoquer un éloignement dans la nouvelle configuration, que faire ?

Nous sommes un certain nombre qui votera pour Jérôme Bossard qui mettra en œuvre une politique participative, garante d'une vraie politique de proximité.

-----  
**Création des conseils communaux délégués**

*Intervention du Conseiller Aimé OERTEL*

Pourquoi l'élection du maire délégué de Montaignu n'a-t-elle pas lieu lors de ce conseil du 4 janvier ?

-----  
**Délégation des fonctions du conseil municipal**

*Intervention du Conseiller Aimé OERTEL*

Pouvons nous avoir de précisions concernant le point 28 « ...participation du public par voie électronique.. »